

Année universitaire : 2020/2021. Semestre 3.

Enseignante : Mme. Mervette GUERROUI

Niveau : Licence 2, tous les groupes

Module : Littérature

COURS I : Lecture des textes littéraires

Plan du cours :

Introduction

- I. La lecture des textes littéraires
- II. La lecture critique
 1. Le paratexte
 - 1.1. Le titre
 - 1.2. La préface
 - 1.3.

Bibliographie :

- ACHOUR, Christiane, REZZOUG, Simone, Convergences critiques I, Introduction à la lecture du littéraire, OPU, Alger 1995.
- GENETTE, Gérard, Seuils, Ed Seuil, Paris, 1978.
- RICARDOU, Jean, Problèmes du nouveau roman, Seuil, 1970.

Introduction :

Un texte littéraire est d'abord une création personnelle dans un cadre fictif, dans un style particulier et pour une intention précise. A l'opposé d'un texte scientifique, il n'est pas essentiellement un « objet de savoir » ; mais plutôt un « goût », un « plaisir », une « rêverie », et surtout un « moi » profond et sensationnel qui s'exprime implicitement.

Dans un texte littéraire, le sens dénotatif quitte les mots pour céder la place à des images qui relèvent d'une conception implicite du contexte culturel, des allusions, des appréciations positives ou négatives de l'auteur. Ce dernier, donne vie aux mots, en rendant son texte plus vivant, plus expressif, riche en tournures lexicales, grâce à des procédés littéraires précis ; en créant de la sorte son propre style d'écriture dont chaque lecteur peut l'appréhender à sa manière, selon les différentes approches de la littérature.

Pour être donc qualifié de littéraire, un texte doit prouver un usage particulier de la langue, et obéir à des préoccupations esthétiques et formelles propres à la littérature, il puise ainsi dans les procédés de la rhétorique (figures de style, l'argumentation ...etc) et de la stylistique.

I. La lecture des textes littéraires :

« Lire la littérature (...) c'est tenter de déchiffrer à tout instant la superposition, l'innombrable entrecroisement des signes dont elle offre le plus complet répertoire. La littérature demande en somme qu'après avoir appris à déchiffrer mécaniquement les caractères typographiques, l'o apprenne à déchiffrer l'intrication des signes dont elle est faite » Ricardou (1970, p.20).

Le geste machinal qui consiste à feuilleter un livre est un geste qui semble naturel et qui a mis pourtant des siècles à se former. A l'époque antique, la lecture est marquée par son oralité, le contact avec les textes se faisait donc via l'audition et non pas via la vision du texte. La lecture des livres était aussi marquée pendant des siècles par la diffusion des Livres Saints de toutes les religions et qui constituaient une référence. Jusqu'au moyen âge, la culture savante était restreinte et se limitait au niveau de l'aristocratie et du clergé.

Plus tard se développera une lecture plus « fonctionnelle » à motivation économique et politique : actes notariés, livres de comptes, traités ...etc.

A partir de 1882, l'école est obligatoire pour tous, et l'accès à la lecture est le fruit d'un processus complexe de la lecture orale, collective et publique vers la lecture personnelle.

Cette dernière, souligne l'ouverture vers le désir d'émancipation des individus et marque le passage du sacré au laïque et de l'éthique vers le fonctionnel.

II. La lecture critique :

Dans le domaine de la lecture critique des textes littéraires, on distingue trois formes de critique :

- La critique journalistique
- La critique universitaire
- La critique d'auteur

L'alphabétisation et la scolarisation de masse a vu son apogée en France à partir du 19ème siècle. La naissance de la critique littéraire est donc parallèle à l'émergence d'un public désirant être conseillé et orienté dans ses lectures, informé de ce qui se publie. La profession de critique est la conséquence d'une double émergence de la presse et de l'enseignement supérieur. Les grands noms de critiques apparaissent dans les journaux. Emile Zola, Sainte-Beuve, Lanson furent les précurseurs de la critique littéraire professionnelle qui ont publié leurs études dans les journaux.

Actuellement, critique journalistique et critique universitaire cheminent parallèlement avec des caractéristiques spécifiques.

La lecture critique des textes littéraire doit respecter un certain nombre de conditions conventionnelles et théoriques et des étapes qui permettent l'aboutissement à des résultats cohérents et bien argumentés.

1. Le paratexte :

Avant de lire le texte lui-même, un certain nombre d'éléments externes interpellent le lecteur et conditionne son acte de lecture. Ces énoncés qui entourent le texte ont fait l'objet de plusieurs études dans différentes disciplines d'analyse du texte littéraire. En 1983, dans *Le Magazine Littéraire*, Gérard Genette écrit : « Je m'appête aujourd'hui à aborder un autre mode de transcendance, qui est la présence, fort active autour du texte, de cet ensemble, certes hétérogène, de seuils et de sas que j'appelle *le paratexte* : Titres, sous-titres, préfaces, notes , prières d'insérer, et bien d'autres entours moins visibles mais non moins efficaces, qui sont, pour le dire trop vite, le versant éditorial et pragmatique de l'œuvre littéraire et le lieu privilégié de son rapport au public et par lui, au monde » (p41°).

Parmi les éléments les plus importants du paratexte, nous présentons les plus importants :

1.1. Le titre :

Le titre est l'étiquette de cet ensemble paratextuel auquel on s'intéresse dès le 19^{ème} siècle. Il doit, à la fois, stimuler la curiosité du lecteur et être une balise de lecture. Il réunit des fonctions de tout texte publicitaire : référentielle, conative et poétique. En littérature, le rôle du titre est plus complexe et en conséquence, il nécessite d'examiner sa place sur la couverture et sa fonction par rapport au texte. Claude Duchet part ainsi de la proposition suivante :

« Le titre du roman est un message codé en situation de marché ; il résulte de la rencontre d'un énoncé romanesque et d'un énoncé publicitaire ; en lui se croisent nécessairement littérature et sociabilité : il parle l'œuvre en termes de discours social mais le discours social en terme de roman ». Titre et roman sont donc complémentaires : « l'un annonce, l'autre explique, développe un énoncé programmé jusqu'à reproduire parfois en conclusion son titre, comme mot de la fin, et clé de son texte ».

Le titre promet savoir et plaisir. Il est facile à mémoriser et il est allusif. Il oriente et programme l'acte de lecture. D'autres signes l'accompagnent qui captent le lecteur comme le nom de l'auteur, de l'éditeur, la page de couverture, les signes, les couleurs, les images etc.

1.2. Les préfaces :

Les préfaces sont particulièrement instructives pour l'étude du contexte littéraire et plus largement culturel et politique dans lesquelles elles ont été produites. L'analyse discursive des préfaces permet d'étudier le propos idéologique qu'elle véhicule. Gérard Genette la définit comme étant :

« Toute espèce de texte liminaire (préliminaire ou postliminaire), auctorial ou allographe, consistant en un discours produit à propos du texte qui suit ou qui précède. La « postface » sera donc considérée comme une variété de la préface, dont les traits spécifiques, incontestables, me paraissent moins importants que ceux qu'elle partage avec le type général » Genette (1978, p150)

La préface trouve déjà son origine dans la rhétorique d'Aristote, où elle est définie comme un moyen essentiel de la persuasion : Le discours ayant l'objectif de convaincre l'auditeur à adopter le point de vue de l'orateur et le pousser à agir selon cette même conviction. Pour ce faire, Aristote invite à accrocher l'attention de l'auditeur ou du lecteur, dans le cas des textes écrits, à travers un discours préliminaire, qui servirait à présenter le sujet du discours de manière captivante. L'une des conditions de l'élaboration d'une préface efficace, serait selon Aristote, de bien veiller à l'esprit de modestie. L'orateur doit alors louer son texte sans se mettre en avant. Pour ce faire, beaucoup d'écrivains recourent à un tiers pour préfacier leurs œuvres.

C'est donc au niveau du discours préfaciel que se crée une communication directe entre l'écrivain et son lecteur, afin de le persuader de lire son œuvre. La fonction fondamentale de cette classe textuelle serait donc de garantir une « bonne » lecture du texte, ce qui lui confère un caractère métatextuel, et ce, à travers la présentation de l'origine de l'œuvre, des étapes et des conditions de sa créations...etc.